

L'architecture sera un enjeu majeur des prochaines rondes de négociation de l'Organisation mondiale du commerce

Le Canada participera bientôt à une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales portant sur le commerce des services. Ces négociations se dérouleront sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce et nous savons que le secteur des services d'architecture y sera particulièrement important.

La participation active de la profession est essentielle si l'on veut que les objectifs de négociation du Canada traduisent les priorités des architectes. Le Comité des conseils d'architecture du Canada (CCAC) a été saisi du dossier et a participé à des rencontres avec des représentants d'Industrie Canada. Il commentera, sous peu, le document intitulé *L'industrie canadienne des services d'architecture*, document de consultation en vue des pourparlers de l'Accord général sur le commerce des services de l'Organisation mondiale du commerce, publié par la Direction des investissements et des services internationaux d'Industrie Canada.

LES ARCHITECTES DU QUÉBEC ONT LEUR MOT À DIRE

L'apport des architectes québécois sera toutefois très important pour identifier les obstacles au commerce des services et les difficultés rencontrées. Nous invitons donc tous les architectes intéressés par l'exportation de services et plus particulièrement ceux qui sont actifs en ce domaine, à consulter le document nommé ci-dessus, sur le site Internet d'Industrie Canada, à l'adresse <http://services2000.ic.gc.ca>, et à transmettre leurs commentaires à Industrie Canada en se basant sur la liste de questions qui figurent au résumé des premières pages du document. Pour accéder au document à partir de la page d'accueil du site, cliquez sur le bouton **Consultation des canadiens**. Une fois que vous aurez accédé à la nouvelle page, cliquez sur **Documents sectoriels de consultation**, puis sur l'hyperlien **services professionnels**. Sélectionnez finalement l'item **Industrie des services sur l'architecture**.

Les négociations commenceront en janvier 2000. Idéalement, vos commentaires seraient appréciés avant la fin septembre.

Être architecte ici dans le contexte d'une architecture mondiale

À la demande de plusieurs architectes, Esquisses reproduit dans le présente édition le texte de l'allocution, énoncée sur bande sonore, par monsieur Kurt W. Forster, directeur du Centre Canadien d'Architecture, à l'occasion de la Journée des architectes, le 18 juin 1999. Esquisses reproduira, dans sa prochaine édition, des extraits de la conférence présentée par Serge Fillion, directeur de l'architecture et de l'urbanisme à la Commission de la capitale nationale du Québec.



PHOTO MICHEL BOULET ©1998 CCA

« Permettez-moi de commencer avec quelques observations toutes naïves : aujourd'hui, on a tendance à percevoir partout des changements révolutionnaires, des innovations inouïes. Il semble même que rien de sérieux ne puisse être pensé qu'à condition d'être entièrement nouveau. Or, les problèmes qui concernent les architectes depuis des siècles – tels l'économie et la technologie, le climat politique, le choix des stratégies et le débat qu'elles engendrent – ont très peu changé au cours des siècles.

Les architectes continuent de faire un travail qui se distingue de celui de tant d'autres par le fait qu'il résulte en une œuvre fort complexe. Les édifices s'imposent par leur présence physique mais laissent à deviner d'entières strates sous-jacentes. Le bâti, en soi, ne représente qu'un secteur de sa réalité. L'impression que nous donne un édifice est autant conditionnée par des aspects temporaires qui échappent, soit à son créateur, soit à ses visiteurs. La vie d'un édifice peut s'étendre au travers des siècles ou s'effondrer en quelques décennies, mais dans un cas ou dans l'autre, celui-ci changera toujours d'aspects et cela bien au-delà de ce que l'on pourrait penser. Ajoutons que la société, elle aussi, change de valeurs. Ce qui nous semble banal ou curieux, peut paraître « cool » ou « quêtaine » à nos filles, comme une « ruine » puisse tantôt évoquer une perte de valeur, tantôt un doux sentiment mélancolique ou autre.

Si vous permettez la comparaison trop facile d'un édifice avec un roman, celui-ci obligerait alors le lecteur à se pencher sur beaucoup plus que le récit, il devrait tout autant étudier la fabrication du livre, la police de caractères, la reliure de ses pages, et scruter le texte comme palimpseste d'un autre récit encore. Puisque les édifices témoignent toujours des maintes conditions du lieu et de ses préexistences, des hypothèques de toutes sortes, des lois et des codes, il nous plongent dans leur histoire qui est aussi celle du client – ou pire, avec différents clients inquiétés par les mêmes problèmes.

Quel était le rôle du client et comment change-t-il au fur et à mesure que la pratique architecturale se transforme ? Du moment que les architectes ont commencé à penser leurs œuvres dans des termes qui dépassent l'utilité de leurs projets, dès qu'ils se sont souciés de l'avenir de leurs idées – pas seulement de la solidité de leurs édifices – ils ont confié

(suite en page 4)

1825, BOULEVARD
RENE-LÉVESQUE OUEST
MONTREAL (QUÉBEC)
H3H 1R4
TÉL: (514) 937-6168
1 800 599-6168
FAX: (514) 933-0242
ADRESSE ÉLECTRONIQUE
oaq@videotron.ca
SITE INTERNET
http://www.oaq.com

PRÉSIDENT
CLAUDE HAMELIN LALONDE

RESPONSABLE DU BULLETIN ET
DES COMMUNICATIONS
LAURENT PAUL MÉNARD

SAISIE DES DONNÉES
ET RÉVISION
MARIE CLAUDE LAMOUREUX

COLLABORATEURS
FRANCE JODOIN
GINETTE DUPUY-GOUIN
JEAN LALANNE

INFOGRAPHIE
LINDA THERRIAULT

DÉPOT LÉGAL

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU CANADA

CE NUMÉRO A ÉTÉ TIRÉ À 3 500
EXEMPLAIRES

ESQUISSES VISE À INFORMER LES
MEMBRES SUR LES CONDITIONS
DE PRATIQUE DE LA PROFESSION
D'ARCHITECTE AU QUÉBEC ET SUR
LES SERVICES DE L'ORDRE.

ESQUISSES VISE ÉGALEMENT À
CONTRIBUER À L'AVANCEMENT
DE LA PROFESSION ET À UNE
PROTECTION ACCRUE DU PUBLIC.
LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS

ESQUISSES NE SONT PAS
NÉCESSAIREMENT CELLES DE
L'ORDRE. LES PRODUITS,
MÉTHODES ET SERVICES
ANNONCÉS SOUS FORME
PUBLICITAIRES DANS ESQUISSES NE
SONT EN AUCUNE FAÇON
APPROUVÉS, RECOMMANDÉS, NI
GARANTIS PAR L'ORDRE DES
ARCHITECTES DU QUÉBEC.

Travaux d'enlèvement de l'amiante Ce qu'il faut savoir

5

JOURNÉE
DES ARCHITECTES '99

Journée
des architectes
1999 : un rendez-vous
couru !

8-9

Prix
Thomas-Baillairgé
et Bourse
du Collège
des présidents 1999 :
les lauréats

7

- 4 ACTUALITÉS
- 6 TABLEAU DE L'ORDRE
- 9 TÊTES D'AFFICHE
- 10 ENVIRONNEMENT
- 11 PETITES ANNONCES
CONCOURS
- 14 BABILLARD
SORTEZ VOTRE AGENDA



leur pensée à l'imprimerie. C'est à dire, ils ont compris que l'avenir de leurs idées n'était pas identique à leurs créations en pierre et en briques. Rien de surprenant, donc, que la première biographie qui ait été dédiée à un architecte de génie, celle que Manetti avait écrite sur l'architecte florentin Brunelleschi il y a plus de cinq cents ans, réclame pour son sujet la paternité de certaines idées et regrette leur effacement aux mains d'autrui. Mais l'auteur parle également des ruses et des fourberies auxquelles Brunelleschi ait dû recourir pour s'assurer le succès de ses projets. Jusqu'à nos jours, les idées de Brunelleschi demandent d'être découvertes dans les circonstances de la vie de l'architecte. J'ai souvent fait l'expérience de ce fait pendant les années que j'ai passées comme directeur au Centre Getty de Los Angeles, tandis que nous élaborions ce grand projet avec l'architecte Richard Meier.

Il peut sembler tiré par les cheveux, mais il est utile de rappeler la figure de l'architecte aux temps de Manetti en citant le passage qu'avait dédié l'architecte Filarete à son patron, le Duc de Milan. Filarete parle du rapport architecte-patron comme l'on parle d'un couple. À l'architecte, il attribue le rôle de la mère, au patron celui du père. Indispensable comme l'union des deux sexes l'est à la procréation, l'intime relation architecte-client peut seule donner naissance à l'édifice. Filarete ignorait, encore, l'expérience qui avait fait remarquer à Mies van der Rohe, quant à sa relation avec M^{me} le docteur Farnsworth, que la personne de l'architecte n'était pas incluse dans cette affaire. L'analogie que Filarete nous propose trahit l'artifice de sa rhétorique, mais son idée s'impose. Bien que nommé pour son père, le bâtiment reste toujours le bébé et le souci de l'architecte. C'est une des raisons pour lesquelles la Renaissance n'avait, que tardivement, concédé qu'un édifice soit connu sous le nom de son architecte. Les premiers noms d'architectes associés à des édifices importants sont ceux des plus éminents architectes au service de Venise : Sansovino et Palladio. C'était d'ailleurs Palladio qui insistait sur sa paternité en faisant graver son propre nom sur les édifices, une pratique devenue très répandue en France où maints édifices portent la signature ciselée de leur créateur. Mais Palladio était aussi le premier à craindre que les édifices sortis de son studio ne puissent, à la longue, témoigner de la vraie nature de ses idées grâce à la survivance seule de ses édifices. Pleinement conscient de la règle que les édifices ne survivent qu'à condition d'être utiles, Palladio désirait leur assurer une autre vie, celle empruntée à la publication. Il pourrait ainsi donner toute l'ampleur à ses notions, à la précision de sa pensée et à ses espoirs. L'historien italien Milizia reconnut les avantages d'une telle stratégie quand il déclarait en 1768 : « Nombreuses inscriptions sur ses édifices rappellent son nom. Les nations les plus instruites d'Europe étudient ses livres et particulièrement les Anglais qui le considèrent leur Newton de l'architecture. » Si Milizia faisait ainsi les éloges de Palladio, il reconnut pourtant la stratégie de l'architecte qui voulait s'assurer la gloire par le moyen de la publication. C'est peut-être un des témoignages les plus immédiats du fait que le livre a gagné sur la pierre comme vaisseau de la mémoire.

Je crois qu'il n'y ait presque pas de différence entre ce que voulait accomplir Palladio par l'emploi des médias de son temps – c'est-à-dire par l'imprimerie et la xylographie – et ce que nous cherchons à effectuer par les nouveaux moyens à notre disposition. Dans l'un et l'autre des cas, l'intention reste la même : présenter l'œuvre dans les termes que l'architecte juge être justes et persuasifs. Dans le cas de Palladio, c'était avant tout l'idée que son architecture ait une beauté rigoureuse, une cohérence dans ses raisonnements qui suggèrent son universalité. En 1832, à une distance de trois siècles, le critique Quatremère de Quincy définissait le principe de l'architecture paladienne comme « cette propriété de s'adapter à tout, d'être adopté par tous. » Ce n'est d'autre que l'idée d'une architecture mondiale. L'avenir de cette architecture réside dans l'espoir que les propos de l'architecte soient reconnus par les

clients, car « être adopté par tous » veut dire être utile et juste. Il n'y a pas de doute que la manière dans laquelle Palladio s'est servi des médias ait joué un rôle déterminant dans la diffusion de ses idées – et je dirai plus – dans l'éducation de ses clients et auprès de ses futurs adeptes. Ce qu'il faut cultiver, ce n'est pas seulement la formation des architectes, mais aussi l'éducation des clients. Voilà un champ négligé.

C'est le moment de réfléchir à mes expériences pendant les années 80 au Centre Getty de Los Angeles. Le Getty Trust était le client institutionnel, mais les clients auxquels Richard Meier avait à faire, tous les jours, étaient les directeurs des différents instituts. Le résultat en témoigne vivement : le Musée Getty est formé d'une série de pavillons encadrant une cour. Ces intérieurs ont été confiés largement à un *maestro du kitsch*, un ensemblier de New York dont la clientèle sort du même registre social que celui du vieux J. Paul Getty – c'est-à-dire aux nouveaux super-riches contraints d'imiter le style des nouveaux super-riches d'autrefois. En conséquence, le Musée Getty est resté un torse, un édifice en quête d'identité. On ne peut fermer les yeux devant le fait qu'un autre projet de musée d'une ambition et d'une dimension comparables devrait le suivre, à une année près : le Guggenheim de Bilbao, conçu lui aussi à Los Angeles, par Frank Gehry. L'envergure de ce projet, déclenché par la volonté de son patron, refait l'idée même du musée contemporain. L'audace de l'architecte a gonflé l'esprit d'entreprise du client, et les deux ont donné à Bilbao une « montgolfière de l'architecture » : il ne faut pas s'attendre à de pareils résultats sans les longues années qui ont précédé ce phénomène vertigineux. Mais il faut reconnaître que seul un jumelage entre architecte et client comme celui-ci rend possible ce genre de création.

Mais il serait injuste de mettre en comparaison le Musée Getty et Richard Meier avec le Guggenheim de Frank Gehry à Bilbao. À juste titre, la comparaison doit se faire entre le Musée Getty et les autres édifices qui forment l'ensemble du Centre Getty au sommet de Brentwood. Faisant contraste à cet assemblage de pièces mal enchaînées qu'est le Musée Getty, l'Institut de Recherche du même complexe se présente comme le bâtiment le plus cohérent au site, bien que hautement différencié. Il en est aussi le plus cohérent, tout en réservant aux visiteurs une suite de surprises et de reprises de son idée principale. Basé sur la spirale comme emblème de la recherche – une recherche qui nécessite le déplacement des chercheurs, leurs allées et venues entre les rayons, au travers des diverses sections de l'Institut tout comme au travers des champs de leur compétence – l'Institut Getty est né d'une collaboration étroite et intense entre l'architecte et le client.

Elle a coûté cher, tant au client qu'à l'architecte, mais elle a produit une forme qui touche à l'incarnation de son idée. Par sa traduction d'une activité – la recherche – en une spatialité – l'édifice –, l'Institut Getty entre dans le domaine des inventions architecturales. Les tribulations vécues par Richard Meier qui était tout autre que novice à ce genre d'entreprises lors de son choix en tant qu'architecte par le Getty Trust, en 1985, l'ont contraint à tirer lui-même le bilan de cette entreprise. Son livre parut même avant celui publié par le Getty Trust, et le contraste ne pouvait être des plus frappants. Le client institutionnel se comble de félicitations tandis que l'architecte déplore l'affaire entière. Les deux recourent aux mêmes moyens de justification. Comme Brunelleschi espérait sauvegarder ses idées par le témoignage de Manetti et Palladio confiait ses précisions à son livre, Richard Meier se défend devant un tribunal imaginaire. Il serait facile d'ajouter d'autres exemples du genre. Il suffit de souligner que ce sont les médias qui, depuis leur ascendance aux temps de Brunelleschi et Manetti, constituent l'arène d'un débat qui est aussi une des raisons d'être du Centre Canadien d'Architecture.

De la Renaissance aux temps modernes, ce qui se diffuse et s'impose, est l'idée que l'architecture est fondamentale à toute notion de

Travaux d'enlèvement de l'amiante

Ce qu'il faut savoir

civilisation. Que les réalités créées ou changées par elle – pour ne pas parler de ses défaites et débâcles – sont un sujet de réflexion. Pourquoi l'architecture occupe-t-elle une place si importante dans notre culture ? Pourquoi est-elle souvent l'objet de contestation et de critique ? Sous des raisonnements égoïstes, je crois que l'on y découvre la reconnaissance nébuleuse, même anxieuse, d'un fait. Je ne veux pas remonter à la mythologie antique qui rangeait l'architecture avec la guerre et l'agriculture parmi les premières acquisitions de la nouvelle race des hommes. Il suffit de rappeler que la permanence assurée par l'agriculture avait certes aiguë le sens du territoire et, par conséquence, de la propriété. Les récents événements aux Balkans nous forcent à le reconnaître, si bien loin des temps mythiques – mais toutefois proche des lieux d'origine de ces notions mythologiques! Ce qu'il faut reconnaître, c'est que nous avons, inculqué en nous, des notions tectoniques qui enfoncent leurs racines dans notre langage. Penser et parler – veut souvent dire agir en analogie avec des notions architecturales.

Si je mets l'accent sur l'importance foncière du bâtir et ne me contente pas de sa nécessité et de son indéniable utilité, c'est que je pense qu'il faut reconnaître les forces élémentaires en jeux dans toute activité de construction et d'aménagement. André Corboz, qui enseignait à l'Université de Montréal, a caractérisé ces « forces » comme étant « à la fois... féroces et... restreintes ». Il parlait de la « multitude des interventions » qui font « que le résultat pour le territoire tout entier n'est pas prévisible ». Il ne s'agit pas seulement des mauvaises surprises qui éclatent dans ce secteur, soit pour les entrepreneurs, architectes ou locataires, il s'agit davantage du fait que l'architecture est une arène de notre civilisation ou s'engageant et se heurtent les « forces » élémentaires de la vie. Et, donc, ni les chrétiens jetés aux lions, ni les fausses batailles navales n'y manquent. Le cinéaste Alain Renais les avait bien mises en scène dans son dernier film *On connaît la chanson*, en effondrant le songe d'une bonne ménagère, le condo à Paris avec sa petite vue sur Le Sacré Cœur, par la cruelle découverte d'un immeuble voisin en construction. Celui-ci va bloquer la fenêtre qui s'offrait à l'horizon de la capitale et, par conséquent, lui en anéantit toutes ambitions sociales. Pour reprendre le discours du professeur Corboz sur le chaos de la ville actuelle, dont Renais nous encadre l'anecdote à la fois si angoissante et si dérisoire, ce chaos n'est rien d'autre que la vie de notre civilisation.

Si on réfléchit sur ce qui se passe avec les produits de cette civilisation, il est bien évident qu'ils sont fatalement livrés à leur obsolescence. Destinés à être remplacés assez vite, il est rare que nous prenions en main une poêle qui ait plus de 50 ans ou que nous démarrions une voiture du début du siècle et le jour est proche quand nous aurons à échanger tous nos CD pour une autre technologie. Même les portefeuilles et les montres témoignent plutôt de la circulation de l'argent et de la fuite du temps que de la permanence des symboles.

Ce rythme d'obsolescence s'est accéléré de façon telle que même les édifices y échappent à peine! Je garde la mémoire de trois bâtiments qui se sont succédés, sur le même site, dans la ville de Zurich, à un carrefour de la fameuse Bahnhofstrasse – et je ne suis pas Mathusalem. Il est clair que l'architecture court le danger de devenir un produit comme tant d'autres. Il y a ceux qui en tirent avantage, mais l'architecture, comme mesure de civilisation, a besoin d'une durée excessive. Si la valeur de l'architecture se laissait si facilement convertir en petite monnaie, l'avenir jadis imaginé céderait sa place à un présent sans pitié, parce que pur champ d'actualité. Et l'actualité, que serait-elle d'autre que la définition de ce qui sépare la promesse de l'oubli. »

Kurt W. Forster

Le ministère de l'Éducation du Québec procède présentement à d'importants travaux d'enlèvement de l'amiante dans les établissements scolaires.

Plusieurs architectes seront ainsi appelés à présenter des offres de services et certains obtiendront des mandats à cette fin.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Il importe de savoir que la police d'assurance responsabilité professionnelle, émise par le Fonds des architectes, comporte une exclusion relativement à tout travail relié à l'amiante. Le Fonds offre cependant à ceux qui en font la demande, la possibilité de couvrir leurs gestes professionnels reliés à l'enlèvement de l'amiante. Nous vous invitons donc à communiquer avec le Fonds des architectes au (514) 842-4979 ou au 1 800 842-4979 pour vous enquêter des modalités à suivre et de la prime à déboursier.

TRAVAUX D'ENLÈVEMENT D'AMIANTE ET DEVIS DIRECTEUR NATIONAL

Par ailleurs, notez que le *Devis directeur national* (DDN) comporte, à la division 13 - *Installations spéciales*, trois sections dédiées à l'enlèvement de l'amiante, soit les sections 13281, 13282 et 13283. De plus, le *Code de sécurité pour les travaux de construction* (S-2.1, r.6), traite, à la section 3.23, des travaux susceptibles d'émettre de la poussière d'amiante.

Enfin, si certains d'entre vous ne sont pas familiers avec ces procédures, il est possible de s'inscrire à une formation auprès de firmes spécialisées.

LA CSST LANCE UN PROGRAMME DE PRÉVENTION SUR L'AMIANTE

Soulignons par ailleurs que la Commission de sécurité et de santé au travail (CSST) vient de lancer un *Programme d'intervention pour la prévention des maladies professionnelles reliées à l'exposition à l'amiante*. Ce programme est axé sur les mesures de prévention à prendre sur les chantiers de rénovation et de démolition, de même que lors des travaux d'entretien et de maintenance. La CSST a produit une brochure, intitulée *Amiante, on se protège*, présentant l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur la question. Il est possible de se la procurer en communiquant avec le bureau de la CSST de votre région ou en consultant le site Internet <http://www.csst.qc.ca>.

L'ORDRE PRÉPARE UN PLAN D'ACTION

Le Bureau de l'Ordre a également confié au comité environnement et architecture et au comité des matériaux et techniques le mandat de former un groupe de travail sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante. Composé des membres des deux comités, d'un représentant des ministères de l'Éducation et des Ressources naturelles de même que d'un représentant du Fonds de l'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec, ce comité doit soumettre au Bureau un plan de travail dans le courant du mois de juillet.

RÉINSCRIPTIONS

Les architectes suivants ont été réinscrits au Tableau de l'Ordre.

En date du 22 avril 1999
Guy Dubreuil

En date du 29 avril 1999
Robert Dupuis Jr.

En date du 21 mai 1999
Alain Pilon

En date du 31 mai 1999
George Burman
Jean-Michel Colonnier

En date du 8 juin 1999
Renaud Bureau

En date du 10 juin 1999
Paul-Yvon Dumas
Karl Fischer
Huu-Tin Nguyen

En date du 15 juin 1999
Thomas Carrier

En date du 22 juin 1999
Mohsine El Harim

En date du 28 juin 1999
Lise Grimard
Luc Laporte
Saïd Zamanzadeh

ERRATUM
Veuillez noter que M. David Reich est membre en règle de l'Ordre des architectes. Son nom n'aurait pas dû paraître à la chronique des radiations publiée dans la dernière édition du bulletin *Esquisses*. Toutes nos excuses à M. Reich.

Claude Hamelin Lalonde réélu à la présidence de l'Ordre

Monsieur Claude Hamelin Lalonde a été réélu à l'unanimité président de l'Ordre des architectes du Québec pour l'exercice 1999-2000, et ce, pour un troisième mandat consécutif. M. Hamelin Lalonde, patron d'une agence à Oka, siège sur le Bureau de l'Ordre depuis 1995. Il a cumulé les fonctions de vice-président au cours des exercices 1995-1996 et 1996-1997, avant d'être élu pour un premier mandat à la présidence de l'Ordre lors de l'exercice 1997-1998.

M. Hamelin Lalonde sera appuyé par un comité administratif composé de M^{me} Carole Scheffer, MM. Pierre Beaupré et Michel Gagnon, à la vice-présidence, de même que par M. Jean-Luc Henry, à titre d'administrateur nommé par l'Office des professions du Québec.

Soulignons par ailleurs qu'outre M^{me} Scheffer, le Bureau de l'Ordre bénéficiera de l'apport de trois nouveaux administrateurs. M. Normand Pratte, associé de l'agence Les architectes Boutros et Pratte, a en effet été élu pour un mandat de trois ans à titre de représentant de la région de Montréal. M^{me} Louise Amiot, associée de l'agence Amiot et Bergeron architectes, a été élu à titre de représentante de la région de Québec alors que M^{me} Louise Cherry, administratrice agréée, a été désignée à titre de représentante du public nommé par l'Office des professions du Québec.

Ces nouveaux venus succèdent à MM. Daniel Chevarie, Alan Orton, Jean-Hugues Poirier et Jean-Yves Richard, qui avaient complété leur mandat



Louise Cherry



Louise Amiot



Carole Scheffer



Normand Pratte

RAPPORT ANNUEL 1998-1999 AVIS DE MODIFICATION

Aux membres de l'Ordre des architectes du Québec
Veuillez noter que le rapport des vérificateurs sur les états financiers de l'Ordre des architectes du Québec, daté du 29 avril 1999, et contenu dans le rapport annuel 1998-1999, a été imprimé en utilisant par inadvertance la raison sociale Raymond, Chabot, Martin, Paré au lieu de Raymond Chabot Grant Thornton, qui est la nouvelle raison sociale de ce cabinet.



De gauche à droite : M. Claude Hamelin Lalonde, président de l'Ordre, M. Bernard Vallée, coordonnateur de L'autre Montréal et son équipe et, à l'extrême gauche, M. Pierre Boucher, président et directeur général de la Commission de la capitale nationale du Québec. (photo : Pierre Soulard)

M. Steve Montpetit, au centre, accompagné de Claude Hamelin Lalonde, président de l'Ordre, et M. Jean Ouellet, président du jury. M. Montpetit a reçu la Bourse du Collège des présidents 1999 lors de la *Journée des architectes*, le 18 juin dernier à Québec, à l'Observatoire de la capitale. (photo : Pierre Soulard)

Bourse du Collège des présidents 1999



Le prix Thomas-Baillairgé 1999 au collectif d'animation urbaine **L'autre Montréal**

L'Ordre des architectes du Québec a décerné le prix Thomas-Baillairgé 1999 au collectif d'animation urbaine *L'autre Montréal*. La remise de cette distinction a eu lieu dans le cadre de la *Journée des architectes*, qui s'est déroulée dans la ville de Québec.

Le président de l'Ordre des architectes du Québec, M. Claude Hamelin Lalonde, a remis la distinction à M. Bernard Vallée, coordonnateur de *L'autre Montréal*, dans le cadre d'une cérémonie tenue à l'Observatoire de la capitale nationale, à Québec. Le président de la Commission de la capitale nationale du Québec, M. Pierre Boucher, a également pris part à cette cérémonie.

LE LAURÉAT

Le prix Thomas-Baillairgé 1999 est remis au collectif d'animation urbaine *L'autre Montréal* pour sa contribution à la mise en valeur du patrimoine et de la culture populaire.

Le collectif *L'autre Montréal* est un groupe de personnes qui, à partir de leur formation en histoire, architecture, urbanisme ou sociologie, de leurs recherches ou de leur implication dans les organismes communautaires des quartiers populaires de Montréal, ont acquis une connaissance directe et documentée des réalités montréalaises.

Par ses activités, *L'autre Montréal* fait partager ses coups de cœur pour le patrimoine et la culture populaire d'ici. Il favorise la participation des citoyens au devenir de leur ville, et introduit les visiteurs québécois et étrangers à l'intense vie culturelle et communautaire montréalaise. Plus de 25 000 personnes ont participé à ce jour aux activités de *L'autre Montréal*.

LE PRIX THOMAS-BAILLAIRGÉ

Créé en 1983, le prix Thomas-Baillairgé prend son nom de l'un des plus éminents architectes québécois du siècle dernier et a pour but de souligner les efforts d'un individu, d'un groupe, d'une société, d'un organisme public ou parapublic ou d'un gouvernement relativement à la promotion et à la conservation de la qualité du cadre de vie au Québec.

Le prix Thomas-Baillairgé a été décerné à quinze reprises depuis 1983. Parmi les récipiendaires antérieurs, signalons la Ville de Québec et ses citoyens (1996), le programme *Rues principales* de la Fondation Héritage Canada (1995), l'UNESCO (1988) et la Fondation Héritage Montréal (1984).

Thomas Baillairgé a vécu de 1792 à 1859. Il a livré les plans de plus d'une centaine d'églises, d'édifices institutionnels et d'habitations. On lui doit la transformation de la pratique artisanale de l'architecture en une profession libérale au Québec. Il a, entre autres, élaboré avec les autorités religieuses de son époque, une architecture originale qui a permis d'inscrire avec force la présence de l'église canadienne dans le paysage bâti du Québec des années 1820-1850.

La Bourse du Collège des présidents 1999 a été décernée à Steve Montpetit, finissant de l'école d'architecture de l'Université de Montréal, pour le projet de voyage intitulé *La mise en forme de l'espace public*. Le candidat propose de faire une étude des places et des réseaux d'espaces publics de quelques grandes villes d'Europe : Paris, Rome, Rotterdam, Vienne, Venise et Barcelone. Les thèmes envisagés sont la préservation, l'adaptation au cadre urbain, des places publiques, des espaces de voirie, des abords d'eau et l'organisation spatiale en milieu de faible densité.

Il recueillera le fruit de ses observations dans un carnet, pour présenter par la suite un rapport comprenant illustrations et photos. Quatre planches illustreront des exemples d'aménagement publics sous les divers thèmes recherchés. Il souhaite monter une exposition qui serait présentée dans les écoles d'architecture du Québec.

Le jury a été séduit par ce projet et considère l'itinéraire fort judicieux. Il juge le projet ambitieux, inspiré d'une architecture comme discipline de l'espace, non limitée au bâti.

Rappelons que la Bourse du Collège des présidents est décernée annuellement depuis 1987 à un diplômé en architecture au talent prometteur, afin de lui permettre de réaliser un voyage d'études. Elle est constituée d'un montant représentant la cotisation des anciens présidents et totalise, cette année, la somme de six mille dollars.

L'attribution de cette bourse se fait avec le concours des trois écoles d'architecture du Québec. Chacune des écoles recommande un étudiant qui s'est distingué, dans le courant de ses études, par l'excellence de son dossier académique et la qualité de ses réalisations durant sa scolarité. Les concurrents, au moyen de textes et d'illustrations, doivent démontrer la pertinence d'un voyage d'études et leur capacité de le mener à terme. Un jury, composé de trois membres du Collège des présidents, sélectionne par la suite un lauréat sur la base des documents soumis.

Cette année, le Collège des présidents était représenté par les architectes Paul Baillargeon, Paul-O Trépanier et Jean Ouellet.

Journée des un



LA JOURNÉE DES ARCHITECTES 1999, TENUE LE 18 JUIN DERNIER DANS LA VILLE DE QUÉBEC, A RÉUNI AU-DELÀ DE 200 PERSONNES À SES DIFFÉRENTS ACTIVITÉS. *ESQUISSES* VOUS PRÉSENTE ICI QUELQUES PHOTOS DES DIFFÉRENTS MOMENTS QUI ONT PONCTUÉ CETTE JOURNÉE. (photos : Pierre Soulard)

[1] Les architectes étaient nombreux dans le hall d'accueil des nouveaux locaux de l'École nationale d'administration publique, pour le goûter qui précédait le début des activités de la journée.

[2] Des architectes échangent avec un des partenaires de la *Journée des architectes*, présents à l'ÉNAP.

[3] Les architectes André Roy et Pierre Thibault échangent avec leur confrère Alexis Ligogne, directeur de l'École d'architecture de l'Université Laval.

[4] Un rendez-vous qui a attiré toutes les générations. Dans l'ordre habituel, l'architecte Marcel Junius en compagnie de anciens présidents Gilles Marchand et Jean Ouellet.

[5] Après avoir cassé la croûte et échangés avec leurs collègues, les architectes ont pris place dans l'amphithéâtre de l'ÉNAP pour l'allocution de Kurt Forster, qui, en raison de circonstances majeures n'avait pu se présenter. Les architectes ont pu néanmoins écouter, sur bande sonore, la conférence que M. Forster avait préparé pour la circonstance.

[6] Le président de l'Ordre, Claude Hamelin Lalonde, accueille ses invités à l'Observatoire de la capitale, pour la remise du prix Thomas-Baillairgé, la bourse du Collège des présidents et le cocktail de clôture de la *Journée des architectes 1999*.

[7] Le président de la Commission de la capitale nationale, Pierre Boucher en discussion avec Bernard Vallée, coordonnateur de L'autre Montréal, récipiendaire du prix Thomas-Baillairgé 1999

[8] Les architectes Pierre Thibault et Sabiha Torun et le président de la Commission de la capitale nationale, Pierre Boucher.

[9] Le cocktail à l'Observatoire a permis aux architectes et invités d'échanger à nouveau...

[10]... ou d'admirer le cadre bâti de Québec et de sa région !

architectes 1999 : rendez-vous couru !





1



3



4

Résonances Résonances



2

Des architectes du Québec ont été impliqués dans la moitié des projets lauréats de l'édition 1999 des Prix du Gouverneur général pour l'architecture. Quatre des cinq projets lauréats avaient déjà été primés lors des éditions 1996 et 1999 des Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec. L'excellence en architecture au Québec trouve ainsi résonance... d'un océan à l'autre!

Une médaille d'excellence a été décernée à **Julien architectes, Plante et Julien architectes** pour le Centre d'intérêt minier de Chibougamau, qui avait récolté une mention spéciale du jury lors de la XX^e édition des Prix d'excellence de l'OAQ. **Saia et Barbarese architectes** a vu son projet du centre sportif de la Petite-Bourgogne se voir attribuer une médaille d'excellence, alors que ce projet avait obtenu un Prix d'excellence dans la catégorie Architecture institutionnelle de l'OAQ en 1999.

Une Médaille du mérite a été décernée à La Cinémathèque québécoise, signée **Saucier+Perrotte**, de même qu'au pavillon de design de l'UQAM, de **Dan Hanganu architectes**. Ce dernier projet avait été primé lors de l'édition 1996 des Prix d'excellence de l'Ordre, alors que le projet de la Cinémathèque avait été lauréat en 1999.

Un cinquième projet réalisé au Québec, celui des Archives nationales du Canada à Gatineau, a également reçu une médaille du mérite. Ce projet a été réalisé par le consortium formé de **Blouin IKOY et Associés** (l'équipe de réalisation comptait en ses rangs les architectes Paul Faucher, Paul Bernier et Thierry Montpetit, MOAQ).

Quatre projets d'étudiants de l'Université de Montréal primés dans le cadre du concours *Le complexe de travail de demain* de la SITQ



5

- [1] Centre d'intérêt minier de Chibougamau
(photo : J.F. Lanier)
- [2] Centre sportif de la Petite-Bourgogne
(photo : Michel Brunelle)
- [3] Cinémathèque québécoise
(photo : IRAC)
- [4] Pavillon de design de l'UQAM
(photo : Michel Brunelle)
- [5] Archives nationales du Canada
(photo : Steven Evans)



Maquette du projet s'étant
mérité le 2^e prix du
concours *Le complexe de
travail de demain*, réalisé
par Christine Ayoub et
Guillaume Labelle,
étudiants à l'École
d'architecture de
l'Université de Montréal.
(photo : SITQ immobilier)

La Société immobilière Trans-Québec invitait, pour une deuxième édition, les étudiants en architecture et en design à participer à son concours d'architecture dont le thème était, cette année, *Le complexe de travail de demain*. Les étudiants des universités de Montréal, McGill, Laval et de l'Université du Québec à Montréal, qu'ils soient de 3^e ou 4^e année au baccalauréat ou à la maîtrise, étaient invités à présenter leurs réalisations, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Le jury, présidé par M. René Menkès, architecte et composé des architectes Annie Labelle, Claude Provencher, Viateur Michaud, Evans St-Gelais et Jean-Marie Roy et de MM. Clément Demers, Serge Carreau et Robert Nelson, avait des critères très précis pour juger les projets soumis. Ceux-ci devaient respecter les relations avec l'environnement immédiat et le voisinage, la flexibilité et l'adaptabilité des configurations des bâtiments et de leur aménagement en plus de se soumettre aux besoins de qualité, de convivialité, de sécurité, de santé et de respect de l'environnement des clients de l'an 2000.

Cette année, le jury n'a pas accordé de premier prix, les critères retenus pour son attribution n'ayant pas été atteint à la satisfaction des jurés. Quatre projets se sont donc partagés des bourses d'une valeur de 7 500 \$. Les gagnants sont :

DEUXIÈME PRIX

M^{me} Christine Ayoub et M. Guillaume Labelle, de l'Université de Montréal

TROISIÈME PRIX EX ÆQUO,

TOUTS ATTRIBUÉS À DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

MM François Bélanger et Nicolas Maalouf

MM Dominic Giguère et David Poulin

M^{mes} Annick Mandalian et Kristina Sylla

Le jury a souligné que même si les propositions primées ne reflétaient pas nécessairement les attentes de ce que sera le complexe de travail de demain pour les industries, les candidats finalistes ont réussi à démontrer leur vision respective de cette problématique. Le jury a considéré, dans son évaluation, la qualité du travail présenté, la cohérence de la démarche et l'intégration des différents concepts et méthodes appliqués aux projets soumis.

Rappelons que la SITQ, qui emploie 550 personnes, fut fondée en 1984, qu'elle détient un portefeuille immobilier évalué à près de 5 milliards de dollars, constitué de 183 immeubles totalisant plus de 22 millions de pieds carrés.

16 MARS

CETTE CONFÉRENCE DONNÉE CONJOINTEMENT PAR ANDRÉ FAUTEUX ET L'ARCHITECTE ANDRÉ BOURASSA A PORTÉ SUR LA CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE DANS LA RÉGION DE SAINTE-ADELE. LE PROGRAMME CONSISTAIT À MAXIMISER LE CONFORT ET LA SANTÉ DES OCCUPANTS, TOUT EN MINIMISANT LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT. CE PROJET RESPECTE LES NORMES DES PROGRAMMES R-2000 ET NOUVEAU CONFORT.

Construction d'une résidence écologique

L'implantation de la maison en terrain boisé a été soigneusement évaluée. Un souci particulier a été apporté aux aspects concernant l'approvisionnement en eau, les arbres et les vues sur le lac.

L'étanchéité des murs de fondation a été assurée par une membrane hydrofuge. L'isolation a été faite de l'extérieur avec un polystyrène et un crépi acrylique. Pour le plancher du sous-sol, une membrane hydrofuge moulée a été posée sur le gravier recouvrant le polystyrène. Une des caractéristiques de cette membrane est d'être composée à 80 % de bardeaux d'asphalte rejetés à l'usine.

L'isolation intérieure a été faite avec de la cellulose injectée à haute densité. La cellulose est un isolant de papier journal recyclé, déchiqueté, puis traité au borax et à l'acide borique, afin de protéger le papier contre le feu et les moisissures. L'entretoit a également été isolé par de la cellulose.

L'ossature de la maison est composée de colombages de 2 x 6, séchés au four. L'étanchéité des murs a été assurée par le pare-air EASE, développé par les architectes Bourassa-Gaudreau en collaboration avec la SCHL. Le pare-air EASE est constitué d'une membrane pare-air emprisonnée entre deux cartons-fibre. Le parement extérieur est en bois d'épinette et de sapin baumier prépeint en usine.

La maison a été conçue afin de maximiser l'ensoleillement et la vue sur le lac. Le chauffage est assuré par plinthes électriques, un foyer à combustion lente, des câbles chauffants pour les planchers de céramique et le chauffage solaire passif. Un VRC (ventilateur récupérateur de chaleur) a été installé avec un épurateur d'air.

Une tuile d'amiante-ciment (90 % ciment et 10 % amiante) produite au Québec a été utilisée pour le recouvrement de la toiture.

20 AVRIL

L'ARCHITECTE LYSE MIREILLE TREMBLAY A PRÉSENTÉ LES TRAVAUX DE RÉNOVATION RÉALISÉS SUR TROIS ÉTAGES DANS LA TOUR À BUREAUX ALEXIS-NIHON À MONTRÉAL, AVEC LE CONCOURS DE L'AGENCE KLEIN, THIBODEAU, HENDERSON, ARCHITECTES.

Rénovation d'un immeuble à bureaux selon des principes écologiques

Le locataire, une entreprise œuvrant dans le domaine de l'informatique, désireait un environnement de qualité pour ses employés. Les travaux de construction devaient se réaliser avec le minimum de contrainte pour les travailleurs. Le programme prévoyait le recyclage des composantes réutilisables (portes, baies vitrées et tapis).

À la phase conception, on sépara les zones où des problématiques d'odeurs et de bruits survenaient des espaces de travail afin d'obtenir un environnement plus sain et paisible. Les bureaux fermés ont été aménagés autour d'un noyau central afin de maximiser l'éclairage des postes de travail disposés en aire ouverte.

À la phase des dessins d'exécution et des devis, les produits sélectionnés ont été identifiés. Il a été clairement spécifié que les matériaux sélectionnés par l'architecte ne pouvaient être substitués sans son approbation. L'architecte a d'ailleurs rencontré l'entrepreneur afin de s'assurer de sa collaboration. Un suivi a été fait lors des travaux pour vérifier que les matériaux spécifiés étaient utilisés.

Selon Lyse Mireille Tremblay, cette expérience de rénovation d'un immeuble à bureaux, selon des principes écologiques lui a permis de dresser les constants suivants :

- Les produits non polluants se trouvent facilement et ne sont pas nécessairement plus coûteux.
- Les entrepreneurs sont généralement capable d'implanter les changements sans ralentir le chantier et sans avoir recours à une main-d'œuvre spécialisée.
- Les ouvriers sur le chantier et les usagers sont moins incommodés par les travaux.
- Le produit final est aussi esthétique qu'un produit conventionnel.

La conférencière a également présenté certaines références permettant aux architectes intéressés de s'informer davantage sur la question. Parmi les ouvrages cités, notons le *Guide technique pour une évaluation de la qualité de l'air dans les immeubles à bureaux*, publié par Santé Canada, et le *Guide de l'architecte pour la conception d'immeubles de bureaux en fonction du développement durable*, de Travaux publics Canada. D'autres ouvrages, tels que le *Guide des matériaux de construction pour les logements des personnes hypersensibles* de la SCHL, le catalogue *Ecogestion de Terra Choice* énumérant les produits Ecologo, le *Environmental Resource Guide*, de l'AIA ainsi que *Environmental Buildings News* ont été utilisés. Ces deux derniers ouvrages sont disponibles pour consultation au siège social de l'Ordre.

18 MAI

DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GOUVERNEMENT CANADIEN, TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (TPSGC) A ÉLABORÉ DES OUTILS FAVORISANT DES PRATIQUES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS.

Salle d'exposition virtuelle (SEV) des matériaux respectueux de l'environnement

Un de ces outils est la salle d'exposition virtuelle (SEV), une base de données consacrée aux produits de construction écologiques. La SEV est actuellement disponible sur Internet à l'adresse www.sampleroom.buygreen.com.

Ce site répertorie les données sur environ 200 produits écologiques destinés à la rénovation et à la construction domiciliaire et commerciale et 70 fournisseurs. Dans deux ans, on prévoit qu'il contiendra de 700 à 1000 produits. Ce site fournit non seulement des informations sur les produits de construction respectueux de l'environnement mais on peut également y trouver les coordonnées des fournisseurs. Il est aussi prévu qu'elle contiendra éventuellement des données sur les services.

NOUVEAU SERVICE AUX ARCHITECTES

Vous aimeriez inclure dans vos projets des matériaux sains, qui sont durables, faciles d'application et économiques ? Une approche verte vous intéresse mais vous manquez de temps et de ressources pour élaborer une recherche adaptée à vos besoins ? Confiez-la à Lyse Mireille Tremblay, architecte. Depuis plusieurs années, elle recherche les matériaux sains et les approches écologiques pratiques et faciles d'application. Pour plus d'information, contactez Lyse Mireille Tremblay au (450) 448-5836.

RESIDENTIAL BUILDING INSPECTION

Pre-purchase or pre-sale residential building inspections for purchasers or sellers. Expert's reports and court expertise work also. Member of the *Association des inspecteurs en bâtiment du Québec* (AIBQ), which is affiliated with the *Canadian Association of Home Inspectors* (CAHI). Seventeen years experience in these fields. For further information, call Peter Bishin, Architect, at (514) 483-1576.

OFFRE D'EMPLOIS : URGENT BESOIN D'UN ARCHITECTE ET D'UN TECHNICIEN EN ARCHITECTURE

Urgent besoin d'un architecte et d'un technicien en architecture avec un minimum de trois (3) années d'expérience. Connaissance du D.A.O. exigée. Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Denys Baril architecte
228, rue Heriot, bureau 201
Drummondville, QC J2C 1K1
Télécopieur : (819) 474-7425
Courriel : atelier@baril.qc.ca

STAGE RÉMUNÉRÉ POUR ARCHITECTE

Une commission scolaire de la Rive-Sud recherche un architecte pour établir une évaluation qualitative de l'état de leurs 83 immeubles. Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent avoir été prestataires de l'assurance-emploi ou l'avoir été au cours des trois (3) dernières années. Stage de six mois. Communiquez avec Vincianne Falkner au (514) 499-9871.

L'Ordre des architectes du Québec est un ordre professionnel qui a comme principale fonction d'assurer la protection du public. L'Ordre, qui compte près de 2600 membres, désire combler le poste suivant :

**ENQUÊTEUR (EXERCICE ILLÉGAL DE LA PROFESSION)
2^{ÈME} APPEL (TEMPS COMPLET)**

L'enquêteur (exercice illégal de la profession), sous l'autorité du directeur de l'administration, voit au respect de la *Loi sur les architectes* sur le territoire du Québec. Il procède à des enquêtes et, au besoin, entame des procédures judiciaires après approbation par le Bureau ou le comité administratif. Il sensibilise le public au respect de la *Loi sur les architectes* et élabore les programmes de prévention requis.

EXIGENCES DU POSTE

- Le (la) candidat(e) recherché(e) :
- possède un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée;
 - possède un bon esprit d'analyse et de synthèse;
 - a d'excellentes habiletés pour les relations interpersonnelles et la communication;
 - a des habiletés à organiser son travail (plusieurs dossiers en même temps);
 - est autonome et fait preuve de jugement;
 - a une excellente maîtrise du français et de l'anglais, tant écrit que parlé;
 - possède une connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte;
 - est disponible pour des déplacements partout en province et dispose d'une automobile;
 - a une connaissance de l'industrie de la construction et du milieu architectural (un atout);

L'Ordre offre une rémunération et des conditions d'emploi intéressantes. L'entrée en fonction pour ce poste est prévue pour le 7 septembre 1999. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, en toute confidentialité, au plus tard, à midi, le 30 juillet 1999, à l'attention de :

Monsieur André Lachance, CMA
Directeur de l'administration
Ordre des architectes du Québec
1825, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3H 1R4



ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

L'Ordre des architectes du Québec souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Nous remercions tous les candidat(e)s de leur intérêt; toutefois nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Concours international : construire la ville Outre-mer – Modes d'habiter et architectures tropicales

Ce concours s'adresse aux architectes de moins de 45 ans qui devront trouver des réponses architecturales et urbaines innovatrices aux problèmes de chacun des sites retenus dans quatre départements français d'Outre-mer.

Ce concours d'idées est suivi de réalisations dans les quatre départements concernés.

Date limite des inscriptions : 15 septembre 1999

Date limite de rendu des propositions : 29 octobre 1999

Renseignements :

EUROPANDOM

53, rue des Deux communes

93100 Montreuil, France

Tél. : 33 / (0) 1 55 86 95 55

Fax : 33 / (0) 1 42 87 59 95

Courriel : epandom@club-internet.fr

Internet : <http://www-european.gamsau.archi.fr>



Association des entrepreneurs en
revêtement métallique du Québec

NOUVEAU ET MAINTENANT DISPONIBLE !

**PROGRAMME DE
CERTIFICATION DE CONFORMITÉ**

- Assistance dans la conception des projets faisant usage de systèmes de revêtement métallique ;
- Manuel technique complet avec détails, devis types, et informations sur les produits connexes ;
- Vérification des matériaux au chantier suivi d'émission de rapports d'inspection ;
- Émission de certificats de conformité ;

Informations : Larry O'Shaughnessy, arch. D. G.
tél. : (450) 434-1164 ou sans frais : 1 877 434-1164
courriel : info@aermq.qc.ca

ou visitez www.aermq.qc.ca

Les entrepreneurs en revêtement métallique et en maçonnerie lancent leurs programmes de certification

L'Association des entrepreneurs en revêtement métallique du Québec (AERMQ) vient de procéder au lancement du *Programme de certification de conformité*, au moment où la Corporation des entrepreneurs en maçonnerie du Québec (CEMQ) annonce également la mise sur pied d'un programme de certification pour ses membres.

Le programme de l'AERMQ, qui s'ajoute à d'autres mesures, vise l'amélioration de la qualité au sein de l'industrie du revêtement métallique au Québec. L'AERMQ souhaite, par ce programme, favoriser l'atteinte de résultats de qualité supérieure dans la conception et la réalisation de projets faisant usage de systèmes de revêtement métallique.

L'AERMQ offre aux architectes une assistance lors des étapes de conception et de réalisation des projets. Essentiellement, les services offerts dans le cadre du programme sont :

ASSISTANCE TECHNIQUE À L'ÉTAPE DE LA PLANIFICATION

L'AERMQ offre gratuitement aux architectes un service d'assistance technique, incluant un *Manuel technique* présentant détails, devis type et d'autres renseignements sur les produits et méthodes utilisés dans les systèmes de revêtement.

SERVICE D'INSPECTION MENANT À L'ÉMISSION DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE L'AERMQ LORS DE L'EXÉCUTION

Lorsque le *certificat de conformité* sera exigé au devis de l'architecte, l'AERMQ assurera un service d'inspection au chantier lorsque les travaux seront exécutés par un de ses membres entrepreneur. Les inspections, effectuées par des laboratoires indépendants, seront suivies de rapports à l'architecte et auront comme but de confirmer que les matériaux composant les systèmes de revêtement métallique sont ceux qui ont été spécifiés au devis. À la fin des travaux, lorsque la conformité sera confirmée, l'AERMQ émettra le *certificat de conformité*.

Pour de plus amples informations, consulter le site Internet de l'AERMQ à l'adresse www.aermq.qc.ca ou communiquer sans frais au 1-877-434-1164

PROGRAMME DE CERTIFICATION DE LA CEMQ

Les entrepreneurs en maçonnerie du Québec annoncent également la création d'un programme de certification pour les membres de cette association. Comme pour les entrepreneurs en revêtement métalliques, le programme de certification des entrepreneurs en maçonnerie entend favoriser l'atteinte de résultats de qualité supérieure dans les projets faisant usage de maçonnerie.

Pour obtenir leur certification, les entreprises doivent avoir réussi un programme de formation, cumuler un minimum de trois années d'expérience et se conformer à d'autres dispositions. Information : communiquer avec la CEMQ au 514 252-7055.

Colloque international Les temps du paysage

Pour son premier colloque international, qui se tiendra les 23 et 24 septembre, la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal a choisi comme thème *Les temps du paysage*.

Cet événement se veut un forum de discussions qui permettra d'échanger sur les thèmes suivants :

- Paysage, valeur de mémoires et de représentations
- Paysage, approche et instrumentation
- Paysage, acteurs et processus
- Paysage, enjeux et prospective.

Dates : 23 et 24 septembre

Lieu : Amphithéâtre de la Faculté de l'aménagement
2940, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal
Inscriptions à tarifs préférentiels dès le 15 août.

Pour plus d'information :

Tél. : (514) 343-2320

Fax : (514) 343-6771

Courriel : paysage@paysage.umontreal.ca

Internet : <http://www.paysage.umontreal.ca>

iSci le Centre interactif des sciences de Montréal

200
M3
architecture & satellites

info 514.
390.
0037

web www.
200m3.
org



Isci, The making of...

Scénographie d'une architecture au Vieux-Port de Montréal

La galerie 200m³ et la Société du Vieux-Port de Montréal présentent, jusqu'au 7 septembre, l'exposition *Isci, The Making of... -Scénographie d'une architecture*.

Cette exposition permet de découvrir le processus complet de création architecturale du futur Centre interactif des sciences de Montréal, pendant sa réalisation, à proximité de son site de construction. Les visiteurs sont conviés à une expérience nouvelle à l'intérieur de quatre conteneurs installés près du chantier du Centre iSci, sous la passerelle du Quai Jacques-Cartier. Conçus par des architectes comme kiosques extérieurs pour le Centre iSci, ces conteneurs ont été aménagés par 200m³ pour accueillir l'exposition. Cette initiative est en quelque sorte une première en application des éléments construits qui seront utilisés par le Centre iSci dès l'an prochain.

Tout en circulant à l'intérieur de ces conteneurs qui rappellent l'équipement portuaire et la mobilité d'action, ils deviennent, dans le contexte de l'exposition, une série de vitrines et de laboratoires que le public peut visiter suivant un parcours interne établi selon les étapes chronologiques de réalisation d'un projet d'architecture.

Les visiteurs auront accès à des documents, ainsi qu'à des éléments et matériaux en architecture, en génie et en muséographie mis en scène visuellement par des dispositifs qui permettent d'interpréter et de comprendre l'ampleur du projet architectural avec le chantier en arrière-plan.

Le projet architectural du Centre iSci a été conçu par le consortium Gauthier Daoust Lestage, architectes et urbaniste et Faucher Aubertin Brodeur Gauthier, architectes.

Le Centre Interactif des sciences de Montréal ouvrira ses portes le 1^{er} mai 2000. Il comprendra des salles d'expositions thématiques, un centre de divertissement avec attractions de haute technologie intégrant le cinéma IMAX ainsi que des espaces d'animation, un centre d'affaires regroupant boutiques, restaurants et espaces corporatifs. L'ouverture du Centre constituera un événement majeur au Québec pour le début du deuxième millénaire.

Soulignons que 200m³ est composée d'une équipe multidisciplinaire, dont l'architecte Pierre E. Leclerc.